

SAM - KARATE-DO:

RENTREE SAISON 2025/2026

INSCRIPTIONS : Les demandes se font en ligne sur www.ecole-karate-do.com

INFORMATIONS ET PERMANENCES :

Les demandes d'informations seront toujours possibles après chaque cours (Une fois le professeur disponible !) comme la saison précédente mais de préférence, **venez avant pour éviter de perdre trop de temps, dès le 28 Août** durant les permanences que nous tiendrons spécialement à MERIGNAC pour les renseignements et l'aide aux inscriptions les :

- **Jeudi 28 Août de 20h00 à 21h30 au Gymnase Jean Macé (Rue Courteline)**
- **Mardi 2 Septembre de 20h00 à 21h30 au Dojo Robert Brettes**
- **Samedi 6 Septembre au SAM-EXPO, de 14h00 à 18h00 Dojo Robert Brettes**

+ Initiations gratuites au Dojo Robert Brettes (Rez de chaussée):

- **Mardi 2 septembre :** de 20h00 à 21h30 - 1 séance spéciale ceintures noires et professeurs tous âges
- **Samedi 6 septembre :** 3 séances pour tous âges de 10h45 à 11h45 puis de 15h45 à 16h45 puis de 17h45 à 18h45.

Invitez vos familles et amis de tous âges !

FORMALITES ADMINISTRATIVES:

- **Certificat médical d'aptitude au Karaté** postérieur au 1^{er} Juillet 2025.
- **1 photo** d'identité
- Remplir et accepter les formulaires d'inscription et de **licence FFKDA et assurances** fournis sur les sites www.ecole-karate-do.com et HelloAsso.
- **+ Licence obligatoire (assurance personnelle complémentaire possible): 39 €**
- **Cotisation annuelle :**
 - Nouveaux adultes 390 €
 - Adultes seconde saison 360 €
 - Enfants, étudiants et anciens élèves : 330 €
 - 3 adhérents par famille (parents/enfants) 261 €
 - 4 adhérents / famille et + : 240 €
- **Le site internet www.ecole-karate-do.com permet d'effectuer une demande d'inscription, de transmettre photo et le certificat médical scanné. Vous recevrez ensuite un lien pour le paiement (Licence et cotisation) par carte bancaire.** Si vous souhaitez un étalement de l'encaissement sur 3 mois, il est possible dans certains cas de le demander à la direction du club ou par mail à ecole-karate-do@orange.fr .

Attention : **Aucun entraînement autorisé tant que le dossier n'est pas complet.**

REPRISE DES COURS : A partir du **Mardi 9 Sept. 2025**

Horaires sur le site www.ecole-karate-do.com adaptables en cas de besoin pour respecter les éventuelles précautions sanitaires en vigueur.